



LIBRE PENSÉE

Fédération Ardéchoise et Drômoise de Libre Pensée

à Monsieur Patrick LABAUNE, député de la Drôme

à Monsieur Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme

à Madame Annie Guibert, conseillère départementale de la Drôme

à Monsieur Bruno Sénéclauze, maire de Beaumont-Monteux

le 1er décembre 2016

Madame, Messieurs,

le Dauphiné Libéré du 18 novembre nous apprend qu'en l'église de Beaumont- Monteux, l'évêque de Valence a "consacré" un certain Jacques Volle "en présence du sénateur Gilbert Bouchet, du député Patrick Labaune, de la conseillère départementale Annie Guibert, du maire de la commune Bruno Sénéclauze et du père Philippe Maurin de la paroisse de Notre Dame du coeur de Jésus".

Force est de constater que les quatre élus cités ont donc pris part, le samedi 12 novembre, sur un même plan que les autorités ecclésiastiques locales, et surtout ès qualités, à un rite religieux particulier. Le caractère symbolique de la présence ostentatoire à une telle cérémonie, de représentants de quatre institutions majeures de la République n'aura pas échappé aux laïques drômois.

L'article 2 de la loi de 1905 stipule pourtant expressément que "*la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte*". Les mots n'ont pas été choisis au hasard et sont le fruit des riches débats qui ont abouti à une loi de séparation qui, depuis 111 ans, a fait la preuve de son utilité. La République ne reconnaît que des citoyens.

La liberté de conscience est garantie pour tous. Nul ne prétend vous interdire d'assister à quelque cérémonie religieuse que ce soit, à titre privé, en prenant soin le cas échéant d'indiquer aux journalistes présents que votre statut d'élu n'a pas à être mentionné, et en vous abstenant de le mettre en avant.

Ainsi que le précise en préambule le "vade-mecum laïcité" de l'AMF, dont vous connaissez probablement l'existence : "*La laïcité assure la liberté absolue de conscience, consacre des droits égaux pour toutes et tous, sans tenir compte de leurs origines, de leurs croyances ou de leur absence de croyance, et permet de maintenir la sphère publique (élus et personnes dépositaires de l'autorité publique, agents publics, bâtiments publics, domaine public, services publics) dans une neutralité stricte et respectueuse*".

N'appartient-il pas à un élu plus qu'à tout autre de donner l'exemple... du respect des lois ?

Nous n'ignorons pas qu'une véritable offensive cléricale est en cours, visant au retour dans la sphère publique de l'ensemble des religions, sous couvert d'un œcuménisme qui n'a rien à voir avec la laïcité, au risque (assumé ou non) d'un regain de tensions dont notre démocratie n'a nul besoin, et au mépris le plus total des athées et agnostiques dont le nombre peut être raisonnablement estimé (en l'absence, que nous approuvons, de statistiques à caractère religieux) à près de la moitié de la population.

Quelques exemples récents confirment nos inquiétudes :

- l'installation il y a deux mois d'une prétendue "exposition" regroupant les trois religions monothéistes dans le hall du Conseil Départemental
- la réponse positive de MM. Wauquiez et Collomb, ainsi que de plus de 200 élus de la région à l'invitation transmise par le cardinal Barbarin de participer à un pèlerinage à Rome, assorti d'une audience papale destinée à "éclairer leurs décisions".
- présence à l'église de Pierrelatte jeudi dernier du "*sous-préfet et des élus du territoire*" à l'occasion de la "sainte Geneviève" (D.L. du 25-11), qui fût désignée comme "*patronne des gendarmes français*" par un certain Jean 23... en 1962.
- présence à l'église de Mauves (07) le même jour et pour célébrer la même très récente "*tradition*", "*de nombreux élus locaux de la circonscription, de la région et du département*" (D.L. du 26-11), ainsi qu'à l'église de Taulignan le lendemain, du sous-préfet et des maires de Nyons et Taulignan (D.L. du 27-11).

Tout comme pour l'implantation de crèches religieuses dans les bâtiments publics, soyez assurés que vous trouverez la Libre Pensée en travers de vos chemins (de croix ?) respectifs.

Nous ne manquerons pas de communiquer cette lettre ouverte aux organisations se réclamant de la laïcité, ainsi qu'aux médias locaux.

Recevez Madame, Messieurs, nos respectueuses, laïques et républicaines salutations.

Pour le Groupe de Valence
de la Libre Pensée :
Jean DEBRAINE
Secrétaire adjoint de la FADLP

Pour la Fédération Ardéchoise et Drômoise
de Libre Pensée :
Yvon Villetard
Président de la FADLP